

Ville de Rivière-Salée



Budget Primitif
24 mars 2010
Service Financier



Le budget : principes fondamentaux

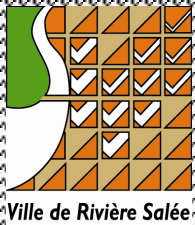
■ Le budget est un acte prévisionnel du conseil municipal

- Sauf exceptions il doit être adopté au plus tard le 31 mars
- Il prévoit les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement pour l'année

■ Outil de contrôle, il autorise le maire :

- à engager et exécuter les dépenses dans la limite des crédits votés
- à percevoir les recettes votées

L'adoption du budget est un acte essentiel de l'exécutif municipal pour l'année en cours.



Annualité, unité, universalité, équilibre : Des obligations essentielles

- Le budget est prévu, voté et exécuté annuellement ;
- Un seul document doit consigner l'ensemble des ressources et des charges de la collectivité ;
- Toutes les recettes et toutes les dépenses sont inscrites intégralement et séparément ;
- L'équilibre doit être réel et sincère.

Le budget est adopté par section, par chapitre.

La reprise des résultats de l'exercice antérieur, autorisée dès l'adoption du budget primitif, permet d'afficher les ambitions de l'année.

Le budget s'articule dans deux sections

FONCTIONNEMENT

Recettes

Octroi de mer

Autres dotations

Impôts & taxes

Produits divers

Dépenses

Charges générales

Rémunérations

Budgets annexes

Autofinancement

Sont consignées dans la section de fonctionnement les opérations de gestion courante.

Les investissements sont les opérations qui contribuent à une variation du patrimoine.

INVESTISSEMENT

Recettes

Autofinancement

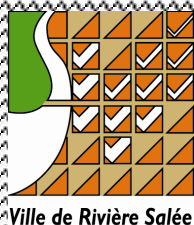
Subventions

Emprunts

Dépenses

Remb. dette

Travaux



L'exécution budgétaire de 2009

		Prévisions	Réalisations	
INVESTISSEMENT				
Recettes	A	10 289 829,00 €	6 869 248,89 €	66,8%
Dépenses	B	10 289 829,00 €	6 293 379,25 €	61,2%
FONCTIONNEMENT				
Recettes	C	13 229 088,00 €	12 703 758,06 €	96,0%
Dépenses	D	13 229 088,00 €	12 510 708,00 €	94,6%
Excédent comptable de clôture (non compris R.à.R)				
(A-B)+(C-D)			768 919,70 €	
Reprise des résultats antérieurs			-752 422,77 €	
Excédent réel au 31 décembre 2009			16 496,93 €	



Les dépenses de fonctionnement

Après une diminution de près de 9% sur deux années, les dépenses devraient progresser de 5,3% en 2010 :

- + 10,4% en ce qui concerne les charges à caractère général ;
- + 6,1% pour la masse salariale ;
- Les autres charges de gestion courante devraient diminuer de 6,5%.

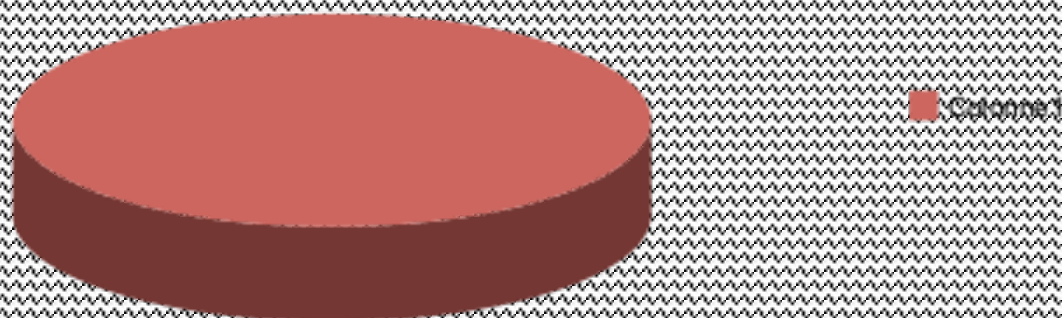
L'objectif est de dégager un autofinancement de 321.217€, en deçà du montant du capital de la dette.

Les dépenses de fonctionnement

Prévision 2010 13 480 428 €

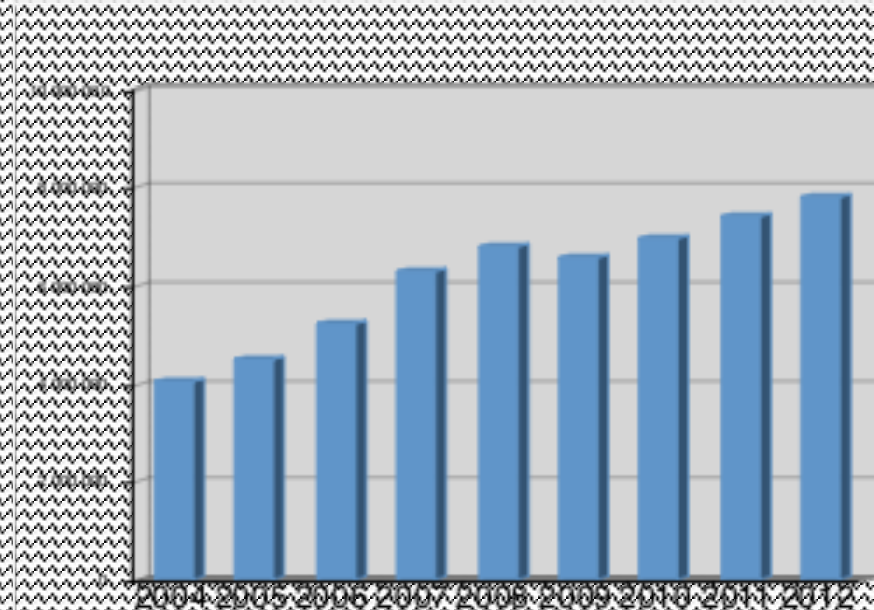
Représentant 51,6% des dépenses, le poids de la masse salariale est maîtrisé ;

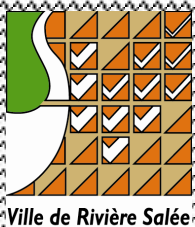
L'autofinancement ne sera pas au niveau souhaitable.



Evolution de la masse salariale

Dans l'hypothèse d'une stabilisation des recettes, son poids sur la section de fonctionnement peut être maintenu à un niveau compatible avec l'équilibre budgétaire.

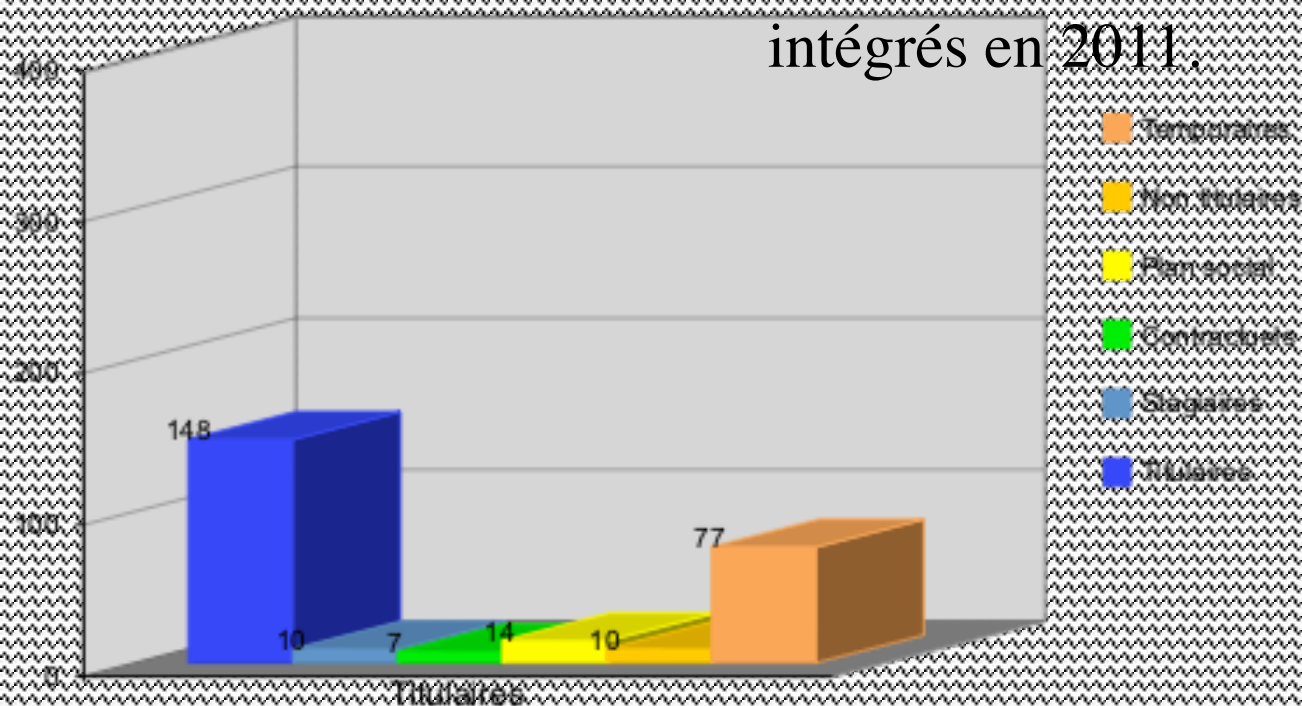




Les effectifs en 2010

La Ville emploie 189 Agents permanents au 1er janvier.

Les 10 derniers non titulaires seront intégrés en 2011.

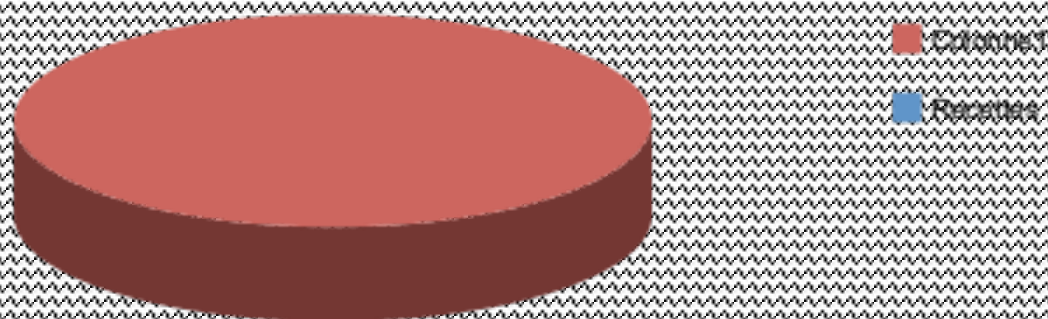


Les recettes de fonctionnement

La mauvaise conjoncture économique agit défavorablement sur les recettes.

Notre collectivité ne peut échapper à l'austérité des finances publiques.

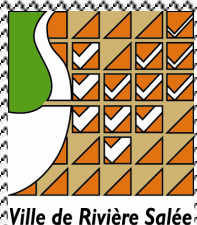
Prévision 2010 13 480 428 €





L'octroi de mer en 2010

- Dépendant directement de l'activité portuaire, il constitue le socle de la section de fonctionnement des Communes ;
- Cette recette a subi de plein fouet les effets des mouvements sociaux de 2009, la perte s'élevant à 305.203 € pour notre collectivité ;
- La tendance pour 2010 n'est pas encourageante.
- La même observation vaut pour le F.I.R.T, taxe sur les produits pétroliers.



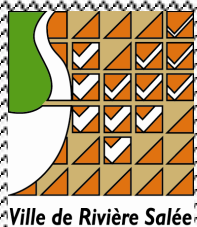
La fiscalité locale en 2010

A taux constants le produit progressera de 122 960 €, soit +5,2%.

En raison de la situation fragile des ménages, il n'est pas proposé d'activer le levier fiscal pour équilibrer nos recettes.

	Martinique	Rivière-Salée	Recette / habitant	
Taxe d'habitation	17,72%	10,55%	774581 €	58€
Foncier bâti	26,18%	26,05%	1641671 €	123€
Foncier non bâti	23,51%	19,71%	73164 €	5€
TOTAL recette			2489416 €	

Les impôts locaux
représenteront 18,5%
des recettes de la
section.

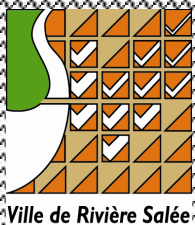


L'équilibre de la section de fonctionnement

L'estimation des dépenses et des recettes met en évidence une érosion des marges de manœuvre, déjà entrevue en 2009 ;

L'autofinancement brut qui se dégage ne couvre pas le remboursement du capital des emprunts. Cette couverture est assurée par des moyens subsidiaires :

DEPENSES		RECETTES	
Capital Emprunts	680 500 €	Autofinancement	321 217 €
		F.C.T.V.A., TLE	990 001 €
		Réserves	193 050 €
		Amortissement	401 422 €
	680 500 €		1 905 690 €



L'investissement maintenu à un niveau élevé

La reconfiguration des ressources financières conduit à différer de nouvelles opérations :

- Hôtel de Ville, église de Petit-Bourg...

Une priorité doit être donnée en 2010 à la réhabilitation des équipements existants et à la maintenance du patrimoine :

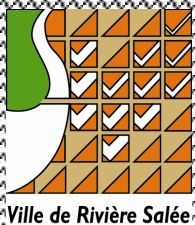
- Foyers ruraux, Marchés...

Compte tenu des retards constatés sur certaines opérations, et des reports de crédits, le volume de travaux prévu s'élèvera néanmoins à plus de 6.000.000€.

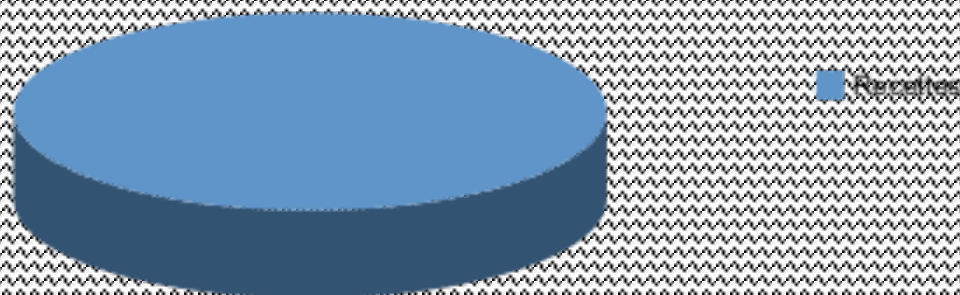


Principales opérations proposées en 2010

Opération	Programme	Report	2010
Ecole Fond-Masson	4 774 150 €	301 898 €	899 095 €
Ecole Petit-Bourg	2 100 048 €	337 223 €	169 430 €
Ecole Desmarinières	3 760 640 €	85 247 €	240 026 €
Eglise St Jean-Baptiste	1 608 176 €	111 958 €	819 007 €
Ateliers municipaux	2 087 822 €	185 441 €	468 527 €
Maison des Séniors	685 000 €		350 000 €
Médiathèque			194 557 €
Ferme de Tcholo		16 891 €	87 335 €
Voirie routière	TOTAL	1 523 312 €	6 456 090 €

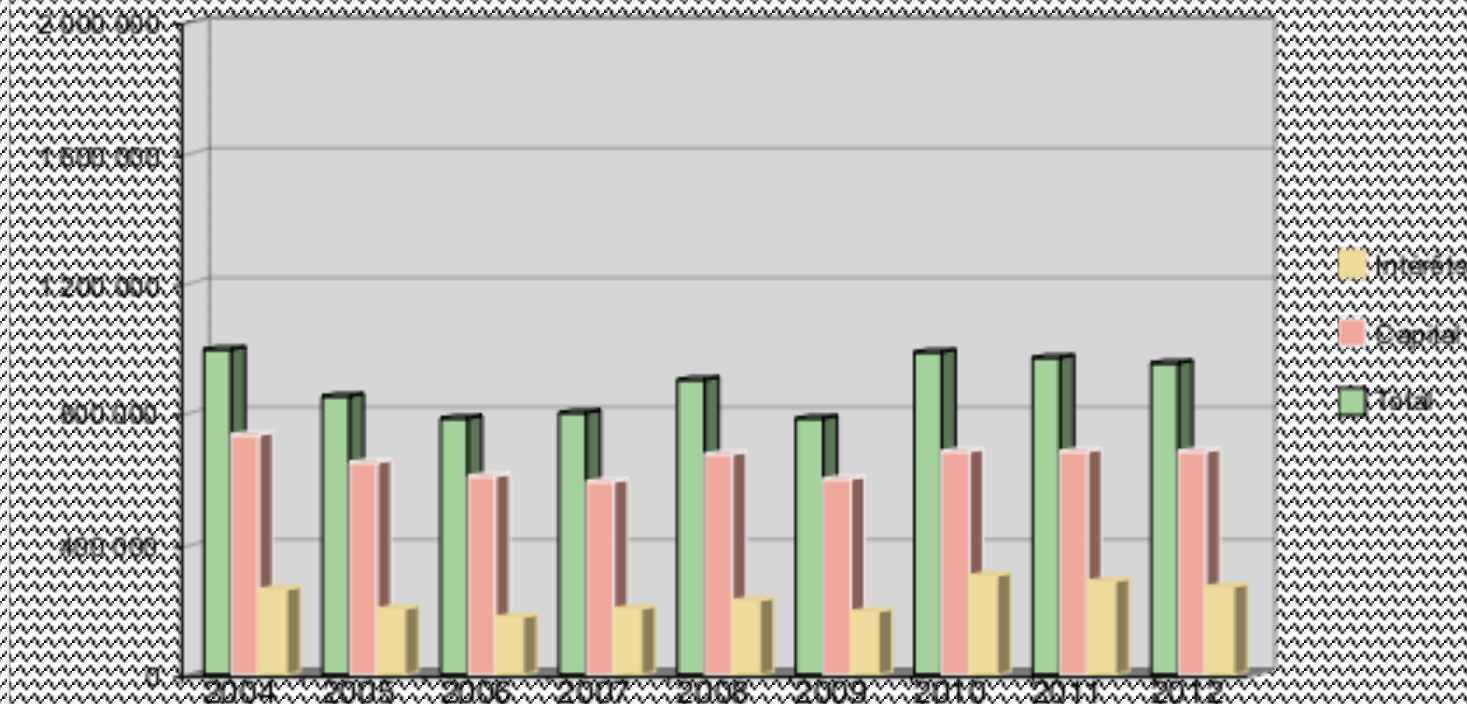


Le financement des investissements

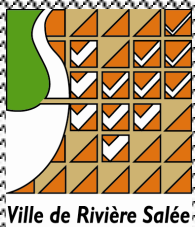


La structure se rapproche progressivement des « standards » des Communes de la même strate de population.

Emprunt : une stratégie nouvelle



Le recours plus significatif à l'emprunt vise à compenser l'érosion des ressources propres et des réserves.



Un équilibre budgétaire fragile en 2010

Quelques clignotants sont désormais allumés :

- Le niveau de l'autofinancement brut en 2010,
- La diminution de l'Octroi de mer et du FIRT en 2009 et 2010,

La reconfiguration budgétaire de l'ETAT, de la Région, du Département, de la CAESM ... ouvre une période d'observation au niveau communal.

La disparition de la taxe professionnelle en 2011, de l'octroi de mer en 2014 ... entraînent nécessairement une attitude prudente.

Equilibre général B.P 2010

FONCTIONNEMENT			Dépenses	%	FONCTIONNEMENT			Recettes	%
Autofinancement			321 217 €	2,4%					
Total Section			62,6%	13 480 428 €				Total Section	13 480 428 €
INVESTISSEMENT			Dépenses	%	INVESTISSEMENT			Recettes	%
								Autofinancement	321 217 € 4,0%
								Emprunt nouveau	1 230 000 € 15,2%
Total Section			37,4%	8 069 403 €				Total Section	8 069 403 €
TOTAL BUDGET			21 549 831 €						21 549 831 €